

Fréquentation touristique dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) - troisième trimestre 2019

Au troisième trimestre 2019, la fréquentation touristique croît à un rythme modéré (+1,3 % sur un an)

La fréquentation touristique est tirée par la clientèle résidente

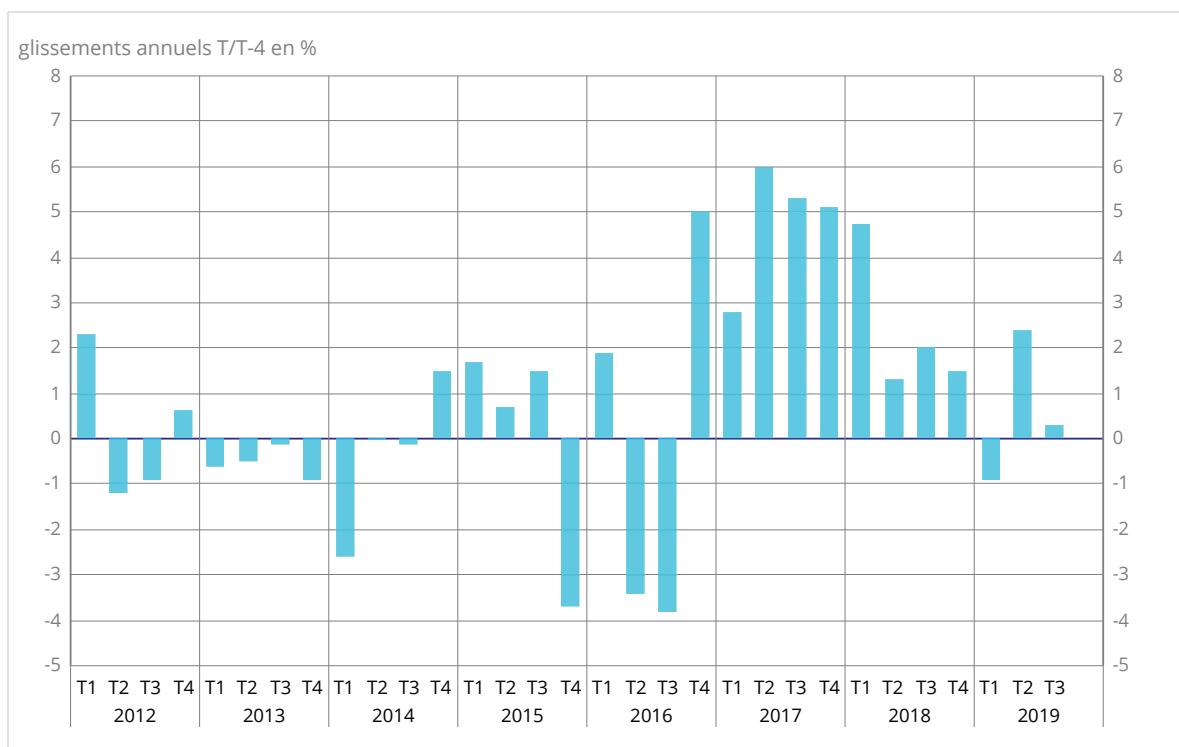
Au troisième trimestre 2019 en France métropolitaine, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques, exprimée en nuitées, augmente de 1,3 % par rapport au troisième trimestre 2018. La fréquentation continue donc de croître, mais à un rythme plus modéré qu'au deuxième trimestre 2019 (+3,8 % sur un an). La croissance est tirée par la clientèle résidant en France (+3,0 %), alors que la fréquentation des non-résidents est en retrait (-2,2 %), essentiellement dans les hôtels et principalement en Île-de-France.

Dans les hôtels, la fréquentation de la clientèle non résidente diminue nettement

Au troisième trimestre 2019, les nuitées dans l'hôtellerie sont quasi stables (+0,3 % en glissement annuel), après une hausse de 2,4 % au trimestre précédent. La baisse de fréquentation des non-résidents (-4,7 %) est principalement localisée en Île-de-France. Elle est tout juste compensée, au niveau national, par le dynamisme de la clientèle résidente. Le nombre de nuitées des résidents augmente fortement dans les hôtels classés 4 ou 5 étoiles (+8,9 %).

La fréquentation hôtelière baisse en Île-de-France, du fait de la clientèle non résidente (-5,6 %). En revanche, elle augmente dans l'espace urbain de province (+1,7 %), tirée par l'augmentation des nuitées des résidents (+4,7 %).

Nuitées dans les hôtels

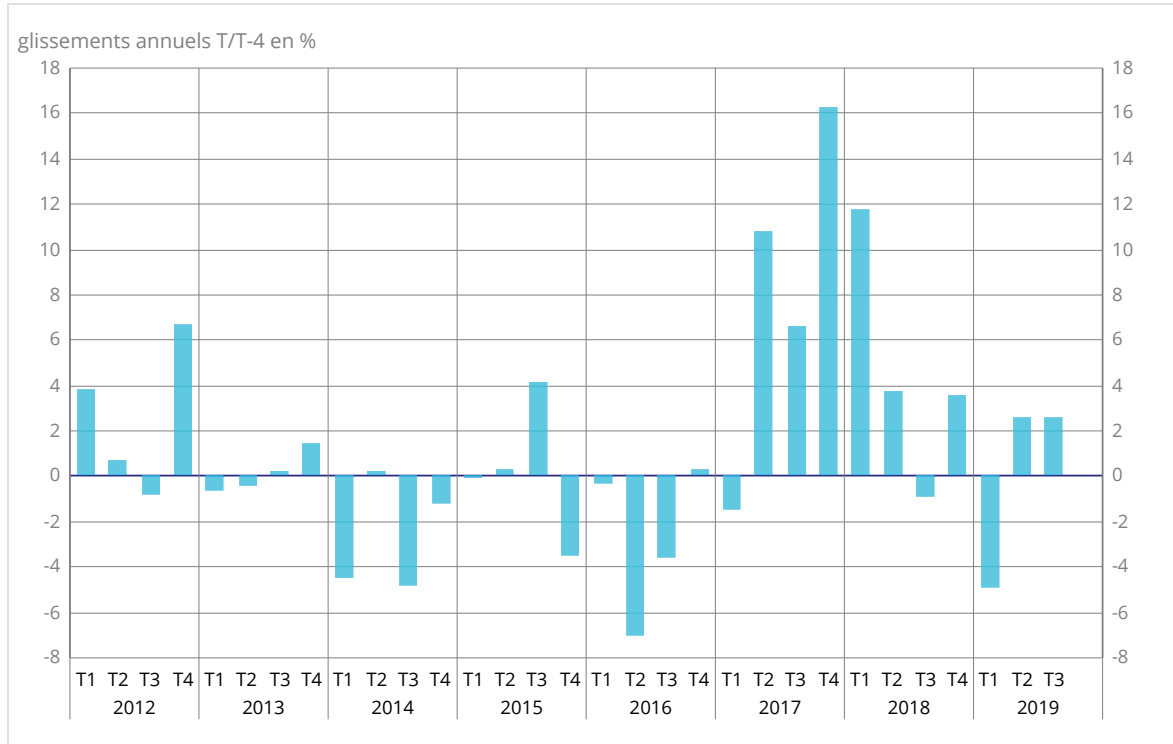


La fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques progresse

La croissance de la fréquentation des autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) reste aussi soutenue qu'au trimestre précédent (+2,6 % sur un an).

Le nombre de nuitées augmente dans l'espace urbain de province (+6,2 %), principalement pour les non-résidents. La dynamique est forte dans les massifs de montagne (+18,6 %), tant pour la clientèle résidente que non résidente. En revanche, la fréquentation recule dans les AHCT d'Île-de-France (-2,9 %) du fait des non-résidents (-10,8%), à l'instar de la fréquentation hôtelière. Dans les hébergements du littoral et dans les « autres espaces », la hausse des nuitées étrangères ne compense pas la baisse des nuitées des résidents.

Nuitées dans les AHCT



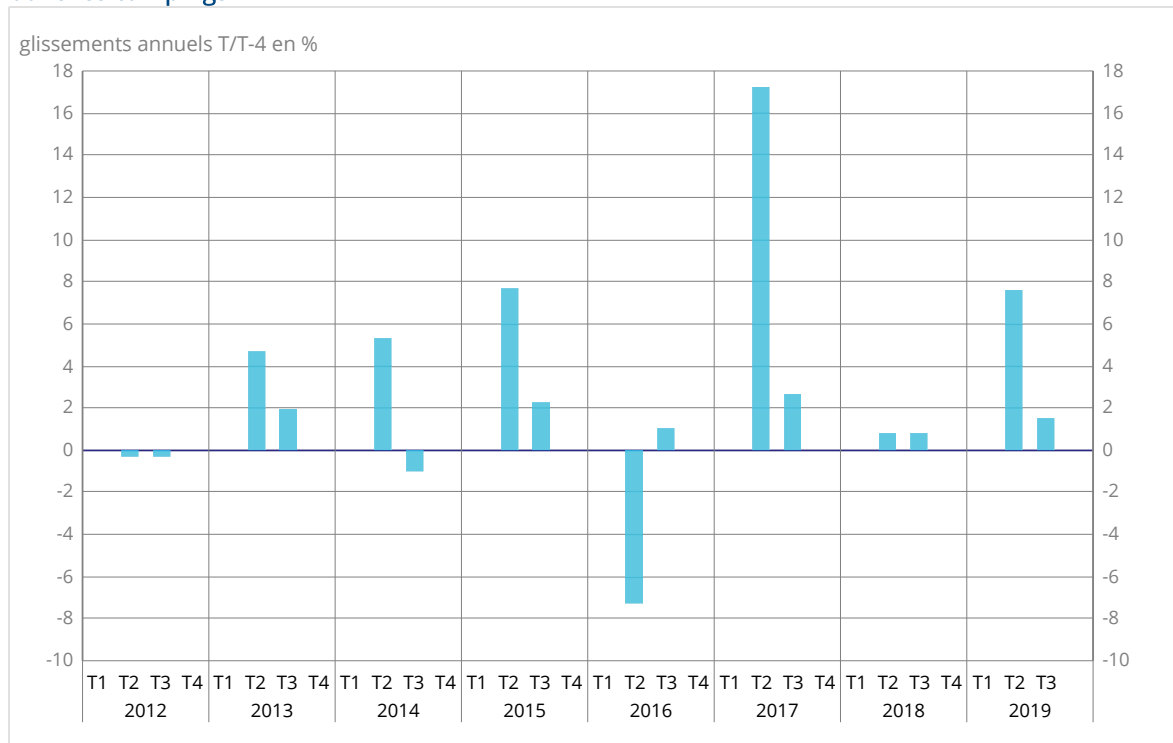
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

L'activité dans les campings est tirée par la clientèle résidente et par les hébergements situés en bord de mer

La fréquentation dans les campings augmente de 1,5 % sur un an, grâce à la clientèle résidente (+2,8 %). L'activité progresse dans les campings 4 et 5 étoiles (+4,2 %) mais également dans les hébergements non classés (+5,3 %). Cette hausse concerne essentiellement les emplacements équipés.

La dynamique est plus favorable dans les campings du littoral (+1,9 %), qui ont sans doute bénéficié de bonnes conditions météorologiques durant l'été.

Nuitées dans les campings



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

Fréquentation soutenue en début d'été, arrière-saison favorable pour les campings

Tous types d'hébergements confondus, la fréquentation progresse en juillet par rapport à l'année dernière, et plus particulièrement dans les AHCT et les campings. Si le mois d'août confirme les bons résultats du début d'été dans les AHCT et les hôtels, la fréquentation se stabilise dans les campings. Enfin, le mois de septembre est très positif pour les campings, alors que l'activité est en retrait dans les hôtels et les AHCT.

Révisions

Par rapport à la précédente publication, l'évolution du nombre total de nuitées au deuxième trimestre 2019 est augmentée de 0,3 point (+3,8 % au lieu de +3,5 %). Elle est revue à la baisse pour les hôtels (+2,4 % au lieu de +2,5 %) et à la hausse pour les campings (+7,6 % au lieu de +6,3 %) et elle est inchangée pour les AHCT.

Nuitées au troisième trimestre 2019 *

	Nuitées du trimestre		Glissement annuel (T/T-4) des nuitées (en %)		
	Totales (en millions)	% de nuitées des non-résidents	Totales	Non-résidents	Résidents
Total	204,2	31,1	1,3	-2,2	3,0
Hôtels	68,7	38,6	0,3	-4,7	3,7
Non classés	8,6	26,7	2,3	-7,0	6,2
1 et 2 étoiles	15,2	27,7	-4,7	-9,5	-2,8
3 étoiles	26,4	37,3	0,8	-5,5	5,0
4 et 5 étoiles	18,5	55,0	3,2	-1,1	8,9
Chaîne	32,5	38,9	0,8	-6,4	6,0
Indépendant	36,2	38,3	-0,1	-3,1	1,8
Île-de-France	19,2	60,0	-1,3	-5,6	6,0
Urbain de province	24,6	30,4	1,7	-4,6	4,7
Littoral	15,2	33,6	0,4	-2,7	2,0
Massifs ski	2,3	26,6	2,2	0,5	2,8
Autres espaces	7,4	24,1	-0,6	-6,1	1,3
Autres hébergements collectifs touristiques	37,4	18,0	2,6	4,3	2,2
Résidences tourisme	26,2	21,8	2,4	6,3	1,4
Autres	11,2	9,2	3,0	-5,1	3,9
Île-de-France	3,2	35,3	-2,9	-10,8	2,1
Urbain de province	6,4	19,8	6,2	14,6	4,3
Littoral	14,8	15,9	-1,7	1,7	-2,3
Massifs ski	6,5	11,8	18,6	26,0	17,7
Autres espaces	6,5	18,8	-1,5	5,3	-2,9
Campings	98,1	30,9	1,5	-1,4	2,8
Non classés	4,4	30,7	5,3	5,4	5,3
1 et 2 étoiles	11,6	27,1	-2,7	-1,1	-3,2
3 étoiles	30,0	30,3	-1,9	-4,9	-0,5
4 et 5 étoiles	52,1	32,1	4,2	0,1	6,3
Emplacements nus	46,0	40,7	-2,9	-3,8	-2,1
Emplacements équipés	52,1	22,3	5,6	2,9	6,4
Littoral	55,7	26,2	1,9	-0,2	2,7
Hors littoral	42,4	37,1	1,0	-2,4	3,1

* données provisoires

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

Pour en savoir plus

Avertissement : révision des séries concernant les hôtels.

À partir du 1er janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées (-0,9 % au quatrième trimestre 2018) mais n'a pas d'impact sur les évolutions trimestrielles. Les données sont inchangées pour les autres modes d'hébergement.

L'Insee réalise mensuellement une enquête sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appart hôtel), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers.

Prochaine publication : le 10 février 2020 à 12h00

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques

88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

ISSN 0151-1475